

**EDDY FELIX**

Expert-comptable et Conseil fiscal,
Membre de l'Academy of
Accounting Historians

LES CHARBONNAGES DU BOIS-DU-LUC

**PENDANT
LA GRANDE GUERRE**

La Vie aux Charbonnages du Bois-du-Luc en 1918.

(4^e et dernière partie)

Cet article est la suite de l'article paru dans la RBC N°1/2018

La signature du traité de Brest-Litovsk avec la Russie bolchevique, en mars 1918, permet à l'Allemagne d'envoyer des troupes sur le front ouest pour tenter d'obtenir une victoire rapide avant l'arrivée des troupes américaines. Les Allemands mettent toutes leurs forces dans une série d'offensives vigoureuses. L'offensive du 21 mars 1918, dans la région de Saint-Quentin, oblige les Anglais à prélever des troupes sur le front des Flandres, l'offensive de Merkssem est repoussée par les troupes belges en avril 1918, l'offensive du 27 mai 1918 au Chemin des Dames amène l'armée allemande à hauteur de Reims et de Soissons, mais les Français tiennent bon et le front allié résiste. En juillet 1918, les troupes allemandes se lancent dans l'offensive de Champagne, elles pénètrent les lignes françaises. C'est la seconde bataille de la Marne après celle de septembre 1914, mais les troupes allemandes avançant en pointe sont allées trop loin, et subissent le feu meurtrier des attaques de flanc de la zone de défense du général Pétain. L'armée allemande est bousculée par la contre-attaque commencée le 18 juillet 1918 dans la région de Villers-Cotterêts, et doit refluer vers le nord pour éviter l'encerclement. Elle se désagrège par la désertion de centaines de milliers de soldats. L'initiative revient ainsi dans le camp des alliés à partir du 8 août 1918. Les lignes allemandes sont en-

foncées en Picardie. Plus au sud, l'offensive Meuse-Argonne, menée par des soldats américains et français, voit des milliers de soldats allemands se rendre sans combattre. Les armées allemandes ne peuvent plus résister aux armées alliées sous le commandement du général Foch et à l'usage des premiers chars Renault FT. En Flandre, l'offensive démarre le 28 septembre 1918 sous le commandement du Roi Albert. Aux troupes belges se sont jointes des unités françaises et britanniques.

En Allemagne, qui subit un blocus depuis cinq ans, la population est affamée. La révolte gronde, animée par des groupes de communistes, des manifestations sont organisées en faveur de la paix et l'abdication de l'empereur Guillaume II. Le 3 novembre 1918, des mutineries éclatent à Kiel, les marins refusent d'aller au combat « pour l'honneur ». Le 10 novembre, l'empereur quitte son Q.G. de Spa pour s'enfuir en Hollande. Le lendemain, sur l'ordre du comité directeur des conseils berlinois d'ouvriers et de soldats, le ministre Matthias Erzberger signe l'armistice dans la forêt de Compiègne, après que l'armée eut capitulé sans condition.

Pendant ce temps aux Charbonnages de Bois-du-Luc, le directeur général Léon André a des vues très précises sur ce qui doit être mis en place pour mo-

derniser les installations et assurer l'avenir des charbonnages après la guerre.

PRODUCTION, VENTE DE CHARBONS, RELATION AVEC LES AUTORITÉS D'OCCUPATION

Les travaux du fond et de la surface font l'objet de visites régulières de contrôleurs de la *Bergverwaltung* de Charleroi et de la *Kohlenzentrale* de Mons, les uns viennent s'assurer des besoins en matière d'approvisionnement qui ne peuvent être commandés qu'avec autorisation, les autres la vente des produits et les expéditions¹. À partir du 1er juillet 1918, la *Kohlenzentrale* a décidé une augmentation du prix des produits charbonniers de 10 à 15 frs, qui sont ainsi portés aux prix de vente respectifs de 41,25 frs (fines 0/50), 48,75 frs (tout venant 35%) et 60,00 frs (coke mi-lavé) la tonne².

En juin 1918, le Directeur général a été amené à prendre des mesures pour les ventes au comptant délivrées contre les fournitures de pommes de terre, d'œufs, pois, haricots et féveroles, exigées pour venir en aide aux besoins de plus en plus pressants des ouvriers et leur permettre de travailler³.

¹ Séance du Comité d'Administration (C.A.) du 31 janvier 1918

² C.A. du 27 juin 1918.

³ C.A. du 27 juin 1918.

Les achats de bois de mines sont une des grandes préoccupations de l'approvisionnement du charbonnage. La société fait des achats de bois sur pied, payés au comptant, qui sont recherchés dans tout le pays tant dans le Luxembourg belge que dans les provinces de Limbourg, de Brabant et du Hainaut, pour constituer les réserves nécessaires pour l'avenir.

Certains administrateurs, grands propriétaires terriens, profitent de cette circonstance. C'est ainsi que *M. le Vicomte Adrien Vilain XIII s'étant retiré, le Directeur général, eu égard aux besoins et aux difficultés du moment, propose de convertir en un achat ferme le marché à réméré, conclu sous la date du 20 août 1917, avec le Vicomte Adrien Vilain XIII pour la cession de la futaie croissant dans ses bois de St Denis et Thieusies. La valeur de cette futaie est au minimum de 500.000 frs et l'on pourrait traiter sur cette base*⁴.

INVESTISSEMENTS

La société continue à acheter des maisons ouvrières et des terrains pour l'extension de voies de chemin de fer, et le Directeur général Léon André, qui en est l'initiateur, poursuit son plan d'investissement de 1915. En février 1918, il propose au Comité d'administration de passer commande d'une nouvelle installation de fours à coke pour Havré.

La commande est passée à la Société générale de fours à coke (système Lecocq) pour le prix de 1.400.000 frs (suivant prix de 1914) payables uniquement par un bénéfice supplémentaire (maximum de 2 frs par tonne de charbon enfourné) que procureront les nouvelles installations par rapport aux anciennes. La construction n'aura lieu qu'après la fin des hostilités ; et la différence de prix des matériaux sera payée au comptant⁵. En août. Les travaux de terrassement (35.000 m³) sont confiés à l'entreprise Dufonteny de Carnières, le plus bas soumissionnaire, pour le prix de 2,20 frs le m³ de terre transportée dans les prairies récemment recouvertes de terre de terril. Ces terres de fosses, ainsi recouvertes de 50 à 75 cm d'argile ne pourront de la sorte plus brûler spontanément et permettront plus tard la conversion du terrain en prairies⁶.

En mars 1918, le Directeur général expose un projet de raccordement du

siège d'Havré à la nouvelle ligne de chemin de fer vicinale Havré-Trivières, et propose l'examen du remplacement de la mise à bateau actuelle à Ville-sur-Haine par un nouveau dispositif par chemin de fer aérien beaucoup plus économique⁷.

En septembre, M. André expose au comité le plan d'ensemble des nouvelles installations et du chemin de fer projeté, et est autorisé à pratiquer les achats de terrains pour réaliser ces travaux à l'avenir.

La question d'achat d'un camion automobile de 2.000 à 2.500 kg de charge sera mise à l'étude pour les transports de surface, après la guerre⁸.

MESURES SOCIALES

Lors de la première réunion du comité de janvier 1918, il a été donné connaissance d'une note du docteur Roger, médecin du charbonnage, signalant les progrès inquiétants de la tuberculose dans la population et la nécessité de mesures à prendre d'urgence⁹. Cette note est prise très au sérieux. Un comité spécial est mis sur pied, une première dotation d'un million de francs est jugée nécessaire et demandée à l'Assemblée générale. La constitution d'une Fondation Sainte-Barbe est ainsi envisagée, les premiers membres du comité administratif sont désignés en mars, le règlement organique établi en avril et la fondation installée le 15 juin 1918. La veille, un terrain de 36 ares 36 destiné à la construction des bâtiments avait été acquis¹⁰. Depuis mars 1918 et sans attendre la construction des bâtiments, des secours sont accordés aux malades, aux femmes enceintes et aux enfants débiles.

À la séance du 28 mars 1918, le directeur général André fait part de la nécessité d'alimenter le personnel ouvrier de façon plus complète pour pouvoir poursuivre le travail et conserver son rendement. Il rend compte des pertes consenties sur « Économat » en délivrant notamment les féveroles, les choux conservés et la viande de boucherie à prix réduit. La perte consentie sur « boucherie » fixée à 35 % est portée à 45 % pour ne pas augmenter les prix de vente sans majorer les salaires¹¹.

En février, le Comité d'administration décide de rembourser aux membres du personnel technique dont les trai-

tements sont supérieurs à 10.000 frs par an, les taxes patentes qui lui sont imposées en application de l'arrêté sur l'impôt progressif sur le revenu .

En mai 1918, lors de la révision annuelle des appointements, le Comité propose de modifier les barèmes en instituant une classe A supérieure à la première classe, dont le barème annuel sera 3.000 frs à 30 ans, 3.350 frs à 35 ans, 3.700 frs à 40 ans et 4.000 frs à 45 ans. Sont promus dans cette classe les agents de plus de 30 ans d'âge dont les connaissances spéciales et les fonctions le comportent : ce sont MM. Émile Mahaut, adjoint à l'agent comptable, Arthur Gaudier, adjoint au caissier, Georges Requier, géomètre du fond et chargé des dégâts miniers, Victor Duriau chef de service des approvisionnements, Léon Descamps, magasinier d'Havré, Narcisse Ducène, caissier d'Havré, Jules Barbiot, géomètre du fond d'Havré et Henri Le-fevre instituteur en chef .

En mai 2018, le directeur général André donne connaissance des charges nouvelles qui pèseraient sur les charbonnages avec l'application du nouvel arrêté de l'autorité occupante sur l'assurance obligatoire du personnel ouvrier (maladies et invalidité prématurée).

L'Assemblée générale du 30 mai 1918 adopte également les augmentations d'indemnité de vie chère pour les directeurs de travaux et les ingénieurs (10 à 20% des appointements fixes), et le tantième alloué au directeur général (un demi-% sur les bénéfices de charbons et sous-produits) .

Les administrateurs ne se sont pas oubliés. Eu égard aux circonstances qui peuvent rendre difficile la tenue régulière de réunions fréquentes et des décisions rapides, il est décidé d'allouer

⁴ C.A. du 28 février 1918

⁵ C.A. du 28 février 1918

⁶ C.A. du 29 août 1918

⁷ C.A. du 28 mars 1918

⁸ C.A. du 31 janvier 1918

⁹ C.A. du 31 janvier 1918

¹⁰ C.A. du 27 juin 1918

¹¹ C.A. du 28 mars 1918

¹² C.A. du 28 février 1918

¹³ C.A. du 30 mai 1918

¹⁴ C.A. du 2 mai 1918.

¹⁵ A.G. du 30 mai 1918

¹⁶ C.A. du 27 juin 1918

¹⁷ C.A. du 28 février 1918

¹⁸ C.A. du 28 novembre 1918

¹⁹ C.A. du 30 mai 1918

aux membres de l'assemblée générale une indemnité annuelle de 2.000 frs (pour 2 ou 3 réunions par an), augmentée de 6.000 frs pour les membres du comité (pour 10 réunions par an) tous frais de déplacement compris.

Au 1er juillet 1918, les salaires des ouvriers sont augmentés de 25 % à 30 %, concomitamment avec l'augmentation autorisée du prix de vente des charbons.

Le besoin de faire face aux nécessités n'empêche pas les charbonnages de se préoccuper de l'avenir du personnel. En février 1918, un compte spécial «Caisse d'épargne du personnel» est ouvert auprès de la Banque générale du Centre en vue de séparer effectivement l'avoir de cette caisse de celui de la société. En avril, les intérêts servis en faveur des affiliés sont portés à 3,5 % pour les sommes inférieures à 2.000 frs, et à 3% pour les sommes supérieures à ce montant. Il s'agit bien évidemment de fidéliser les ouvriers.

Après l'armistice, en accord avec les délégués de l'ACC (Association Charbonnière du Centre), des indemnités de vie chère de 2 frs par mois sont attribuées aux pensionnés bénéficiant de plus de 30 frs, de 3 frs à ceux gagnant entre 15 et 30 frs par mois, et de 5 frs à ceux de 15 frs par mois.

GESTION, ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

À la séance du 28 mars 1918, le Comité d'administration constate avec satisfaction que le système d'inventaire permanent sur fiches instauré en 1916 fonctionne de façon satisfaisante, et que l'inventaire de l'exercice 1917-1918 a été établi d'après ce nouveau procédé.

Le projet d'établissement du Bilan et du compte de Profits et pertes est longuement discuté, puis arrêté avec l'assistance de M. Pary, agent comptable, qui fournit au comité les pièces et renseignements utiles, et dont le nom figurera sur le Bilan qui sera remis aux sociétaires.

En mai 1918, le Comité d'administration examine une proposition d'assurance contre les dommages causés aux installations par des attaques aériennes, des jets de bombes, et par des canons. La prime entraînerait une dépense de 400.000 frs mais le comité estime qu'il n'y a pas lieu d'entrer dans cette voie. En présence de la pénurie de monnaie, qui rend difficile sinon impossible

le paiement des ouvriers, il est décidé au mois d'août 1918 de faire imprimer des billets valables jusqu'au 31 mars 1919, et remboursables à la caisse du charbonnage. Ces billets porteront le nom de « Bons de caisse » et leur emploi sera limité aux rapports de la société avec son personnel.

Pour l'Assemblée générale de Bruxelles du 28 novembre 1918 qui se tient 17 jours après la fin de la guerre, le directeur-général André rédige lui-même un texte tendant à montrer sa détermination à sauver les infrastructures menacées de destruction²⁰ et le service de la comptabilité est en mesure de faire un bilan complet de l'exploitation du charbonnage pendant la guerre et pour les 10 premiers mois de l'année 1918.

C'est ainsi que l'on apprend que la comparaison des extractions effectuée pendant la période de guerre, soit du 1er août 1914 au 26 octobre 1918, et de celle réalisée pour la période précédente du 1er août 1909 au 26 octobre 1913 est respectivement de 1.486.950 tonnes et de 2.513.676 tonnes, indique pour la période de guerre une production réduite à 59,15 % de l'extraction antérieure.

Que pendant les 81 semaines de fonctionnement de la boucherie supprimée le 20 octobre, il a été effectué des achats de 12.000 kg de viande pour un montant de 1.232.660,55 frs, que la perte totale sur la boucherie se monte à 347.128,18 frs, correspondant à 28,92 frs le kilo vendu, soit une perte de 28 %.

Pour l'exercice en cours, commençant le 1er avril 1918, les 7 premiers mois de l'exercice comparés aux 7 mois correspondants de l'exercice précédent présentent un bénéfice de 2.090.702,49 frs contre 1.297.675,89 frs, soit une augmentation de 793.026,60 frs ou 61%. Pour les mêmes époques, le prix de revient moyen est passé de 21,51 frs à 31,59 frs la tonne, tandis que le prix de vente est passé de 27,60 frs à 41,52 frs la tonne. Que pour l'arrêt du travail et de l'extraction en novembre, il y a lieu de prévoir une perte de 125.000 frs.

En ce qui concerne les dommages de guerre, le rapport du directeur général André indique qu'il n'est pas encore possible de présenter le montant total de la dette allemande, car il intervient dans le calcul des éléments peu chiffrables d'usure de matériel

notamment par suite de l'usage de lubrifiants de mauvaise qualité. Un premier perçu des dommages est établi à 224.621 frs, dont 153.691,26 frs pour la fourniture de charbons et coke à la Kohlenzentrale restés impayés.

L'Assemblée générale du 28 novembre 1918 fixe à 300.000 frs le dividende à payer début décembre, et prévoit de répartir, commencement mars 1919, une somme de 350.000 frs si les circonstances le permettent.

LA FIN DE LA GUERRE AUX CHARBONNAGES DU BOIS-DU-LUC.

Le vendredi 25 octobre 1918 à 11 heures, le Directeur général André reçoit l'ordre du capitaine Abels de la *Bergverwaltung* d'avoir à arrêter le travail au plus tôt et de faire remonter le personnel et les chevaux des travaux du fond. Les foins, avoine, huiles, graisses, caoutchoucs, cuirs, courroies, métaux précieux : cuivre, bronze, zinc, étain, laiton doivent être chargés sur les wagons du charbonnage pour être remis en gare de Bracquegnies. Une inertie complète est opposée à ces premières injonctions, et il faut des rappels de plus en plus impérieux pour que cette opération reçoive un début d'exécution. Les ordres et contre-ordres se succèdent à quelques heures d'intervalle pendant plusieurs jours. Le samedi 26 vers 9 heures du matin, des militaires s'introduisent dans tous les sièges, une garde militaire permanente est établie, et les premières dispositions sont prises en vue du minage des installations. Les services techniques reçoivent l'ordre d'arrêter les pompes, chaudières, ventilateurs et les installations électriques, sauf celles servant à l'exhaure (pompage de l'eau des galeries). Le dimanche 27, des pionniers commencent le chargement des mines. Entre-temps à l'ACC, des réunions se tiennent en permanence et des protestations sont adressées aux autorités de Bruxelles et de Mons. Le lundi 28, les machines d'extraction sont toutes garnies de charges d'explosifs pouvant provoquer l'anéantissement des sièges entiers. Le mercredi 30 et le jeudi 31, l'occupation continue et les soldats attendent l'ordre écrit pour faire sauter les puits.

Suite peut-être à la protestation de l'ACC auprès du nouveau chancelier

²⁰ Vanbersy Camille. *Charbon et occupation. Panorama des bassins du Couchant de Mons et du Centre durant la première guerre mondiale, Charleroi IWW, 2018*

Max de Bade, les soldats reçoivent l'ordre de réduire les charges d'explosifs à un tiers. Les pièces de machines sont démontées, mises en caisse et placées sur wagons. Le vendredi 8 novembre, le directeur général André prend personnellement la direction d'un train de 6 locomotives et 24 wagons à destination de la gare de Bracquengnies où a lieu la concentration pour tous les charbonnages de la région. Le train stoppe au premier signal fermé et siffle pour la forme. Descendant de machine, le directeur André se rend à pied à la gare, ne voyant personne il attend, puis donne l'ordre de rebrousser chemin à toute vitesse et de ne plus se présenter. Le matériel est sauvé. Le samedi 9 novembre 1918, après un calme relatif, surviennent des attaques aériennes alliées et une bombe tombe dans la cour d'Havré sans occasionner de dégâts. Le dimanche 10 novembre en début de matinée, des canons longue portée et des obusiers sont installés à Bois-du-Luc, qui va entrer dans la ligne de feu. Vers 10 heures et demie, les canons tirent par trois fois, mais il ne leur est pas répondu.

Après quelques combats d'aéroplane, la population de Bois-du-Luc sent un calme puis un grand poids tomber de ses épaules, c'est l'armistice et la victoire. Havré est repris par les Canadiens le lundi 11, les Allemands partent de Bois-du-Luc le 12 novembre puis le site reste sans occupation militaire jusqu'au lundi 18, jour d'entrée des troupes canadiennes accueillies chaleureusement par la population aux sons joyeux de la fanfare, sortie de sa léthargie de 50 mois, sans avoir perdu de sa vitalité et de sa valeur²¹. Le travail a par ailleurs repris dès le jeudi 14 novembre 1918 pour éviter que les pillages se multiplient et pour remettre tout le monde à la besogne.

Les suites de la guerre seront quelque peu complexes. Comme nous avons pu le voir pendant les années de guerre la société a maintenu une activité, bien que réduite, de production coke et de nouveaux projets en collaboration avec Semet-Solvay. La fabrication du coke, par distillation de la houille entraîne la production de gaz. Pour utiliser ce gaz, il faut le débarrasser de l'ammoniaque et du goudron et on obtient du benzol brut. Le benzol une fois distillé ou rectifié permet d'obtenir des produits dérivés recherchés par l'armée allemande : explosifs, gaz asphyxiant, car-

burant de sous-marins. Le code pénal prévoit des peines pour une telle collaboration avec l'ennemi. En 1919 une instruction sera menée par le parquet de Mons mais les archives conservées ne permettent pas de connaître le fin mot de cette histoire²².

QUEL BILAN TIRER DES ANNÉES DE LA GRANDE GUERRE ?

Contrairement aux autres industries, l'industrie charbonnière en Belgique est sortie presque indemne du cataclysme qui se termine. Malgré l'isolement quasi complet du pays, les idées progressistes ont avancé et vont toucher toute la société. Les administrateurs, en ce premier Comité d'administration après l'armistice, le 28 novembre 2018, craignent des conflits pour l'avenir. *Les prétentions de la population ouvrière sont extraordinaires : les 8 heures de travail, le minimum de salaires, les journées de 20 à 25 frs, les engagements libres entre Sociétés font déjà chez nos voisins, où la grève sévit, l'objet d'un programme - ou d'une partie de celui-ci - du socialisme qui croit fermement à sa victoire. Ce sera au prix de certaines concessions possibles, dont nous nous sommes entretenus déjà plusieurs fois et que la Fondation Sainte-Barbe a notamment prévues²³.*

On a pu voir, à la lecture des rapports du Comité d'administration de l'année 1918, des frémissements annonciateurs d'une ère nouvelle, l'impôt progressif sur le revenu et une amorce de sécurité sociale. Après la Grande Guerre, la Belgique subit de profondes modifications. L'état libéral bourgeois doit faire place à une démocratie moderne qui s'appuie, selon la formule du roi, sur « une alliance loyale du capital et du travail ». Les premières élections au suffrage universel du 16 novembre 1919 concernent deux millions de Belges, qui transformeront complètement le paysage politique belge. Participant pour la première au gouvernement, le Parti Ouvrier Belge (POB), l'ancêtre du parti socialiste, parvient à imposer une série de lois sociales favorables au monde des travailleurs : alignement des salaires sur le coût de la vie, Fonds national de crise pour venir en aide aux chômeurs par l'intermédiaire des syndicats, journée des huit heures (semaine de 48 heures), assurance vieillesse. Les lois fiscales d'Ancien Régime : contribution foncière, contribution person-

nelle, patente, qui ont traversé tout le 19e siècle, seront abolies et remplacées par la loi du 29 octobre 1919 établissant des impôts cédulaires sur le revenu et un impôt complémentaire sur le revenu global. Cette réforme est due aux travaux de Jules Ingenbleek, secrétaire du roi Albert, qui avait commencé sa carrière le 4 août 1894 comme commis temporaire à l'Administration des contributions directes, douanes et accises à Hasselt.

Sur le plan de la comptabilité, on a vu apparaître en 1917 les mots chef comptable en remplacement de *l'agent comptable*. Dans les milieux professionnels, il faudra attendre le rapport d'activité de 1924 de la Chambre Belge des Comptables, pour que soit mis à l'étude le projet de créer entre les comptables et les experts-comptables, un groupe intermédiaire que l'on pourrait nommer « *les chefs de comptabilité* »²⁴.

L'expérience de l'inventaire permanent des marchandises sur fiches conduira, après la guerre, à une première révolution dans la tenue des comptabilités. Celle-ci avait été initiée au début du siècle par Paul Otlet et la Classification Décimale Universelle (CDU) appliquée à la comptabilité en 1901, les travaux de Jean Dumon et de la Société Académique de Comptabilité (SAC) fondée en 1909 et le livre de Léon Batardon « *Tenue des livres sur feuillets* » publié à Paris en 1911.

Le Grand livre, lourd et volumineux, pouvant présenter plusieurs volumes de plusieurs kg sera peu à peu remplacé par des fiches classées verticalement dans un casier et rangées selon les nécessités de la présentation de la balance des comptes. Le système de la comptabilité à feuillets mobiles et à décalque (manuelle ou mécanique) avec des gains de temps évitant des erreurs de copies et d'additions, commence à se généraliser après la Première Guerre mondiale, et constitue la première révolution technologique de la comptabilité depuis le traité de Luca Pacioli de 1494.

²¹ Rapport du directeur général à l'Assemblée générale tenue à Bruxelles, le 28 novembre 1918

²² Vanbersy Camille. *Charbon et occupation. Panorama des bassins du Couchant de Mons et du Centre durant la première guerre mondiale, Charleroi IWW, 2018*

²³ Rapport du directeur général à l'Assemblée générale tenue à Bruxelles, le 28 novembre 1918

²⁴ *La Vie au bureau* N° 6, janvier 1925